

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|----------------------|
| 0 Réclamation | contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | adhession@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Autorisation CNDP N° : AA-215/2019



Déclaration de Maladie

N° W21-633940

109806

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

9403

Société

RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom

BENLEMILH YASSINE

Date de naissance

17/10/1973

Adresse

LOT CENTRAL PARK N° 16 BOUSKOURA

Tél. : 06 63 608 602

Total des frais engagés :

605,80

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. Fakir - Zainab Ben Abdellah
Médecin Généraliste
Andalous III, Ch. 11 Imm.
Appart. 3 - Casablanca
0522 22 59 09 59

Date de consultation

03/01/2022 Benlemlih dilya Age 16 ans

Nom et prénom du malade

Lui-même

Conjoint

Enfant

Lien de parenté

Nature de la maladie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration et déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

CASABLANCA

Signature de l'adhérent(e) : 03/01/2022



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
03/01/2000			6	INP : 01nuy1189
				Jalila Kacbaoui 2000 imm. Colin blue

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fourisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE EL ABBEY Zone Casablanca El Djeid Casablanca Maroc 59 Q3 81	03/01/22	605,80 DT

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficent	INP : <input type="text"/>
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				<input type="text"/>
				<input type="text"/>
				<input type="text"/>
				<input type="text"/>
				<input type="text"/>
				<input type="text"/>
				<input type="text"/>
				<input type="text"/>
				<input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES				DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE
	H	G	B	COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
	25533412	21433552		<input type="text"/>
	00000000	00000000		<input type="text"/>
	D	00000000	G	<input type="text"/>
		35533411	11433553	<input type="text"/>
	B			<input type="text"/>
	[Création, remont, adjonction]	Fonctionnel Therapeutique nécessaire à la profession		<input type="text"/>
				<input type="text"/>
				<input type="text"/>
				<input type="text"/>
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur

Fatima zahra RAGBAOUI



- Lauréate de la faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca
- Ancien médecin interne à l'hôpital de Mohamed 5 Casablanca
- Diplômée de la faculté de médecine de casablanca en Diabétologie
- Médecin agréé pour délivrer des certificats médicaux afin de obtenir les permis de conduire

Médecine Générale-Echographie Général - Électrocardiogramme (ECG)

دكتورة الزهراء ركاباوي
فاطمة الزهراء ركاباوي

- خريجة كلية الطب و الصيدلة بالدار البيضاء

- طبيبة داخلية سابقة بمستشفى محمد الخامس بالدار البيضاء

- حاصلة على دبلومAE السكري بكلية الدار البيضاء

- طبيبة مرخصة لدى وزارة الصحة من أجل اصدار شهادة طبية

للحصول على رخصة السيارة

الطب العام - الفحص بالصدري - التخطيط الكهربائي للقلب

Casablanca le: الدار البيضاء في:

Ordonnance

Benteklih Libya

29,70x2

* Zithromax 500

14/10/24



ÜT.AV.:	10.8	2022	P.V.	79	70
LOT N°:	1295379				
	10.8	2022	P.F.	79	70

34,70

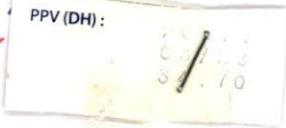
* Advil 500

30/10/24



34,70

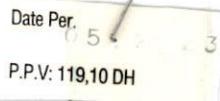
N 036



119,10

* Ritonel

1 pol x



100,10

* EnteroGum 500 mg

1 tablet



جزءة ديار الاندلس III إقامة جاسمين عمارة 5 شقة 5 بوسكورة - عمالة النواصر

Andalous III GH 11 Résidence jasmine Immeuble 3 Appt 5 Bouskoura Province Nouaceur

GSM :07 66 35 77 74 - Fix : 05 22 59 09 59 - Email: cabinet.fragbaoui@gmail.com

123,60
* Tusslein 40g
1 gabel /

S.V

14,00
* Doliprane 70g

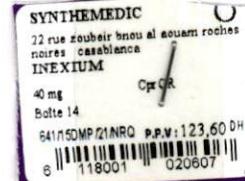
S.V

55,00

a l'inter

1 Can x 3 /

S.V



PPV: 123DH00

CODE No /No DU CODE:
MH/DRUGS/AYU-146
B No /No LOT: CK0110F
MFD /FAB: 06/2020
EXP : 05/2024
(01)1890111109250
(21)YDY4KC224AK76J



PPC: 55,00 DH

Dr. Fatima-Zaitra Ragbaoui
Médecin Généraliste
Andalous 11, Casablanca
Jasmine 2, APP 2, Casablanca
Tél: 0522 3209 54

PHARMACIE CHOKR
Dr ZEEL ALIDINE ZAKIA
Km. 14 Douar Ouled Hakk
Bouskoura Casablanca
Tel: 092 59 03 81